

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Municipalité  
de Johnstown.  
Taxe pour les  
pauvres.

L'honorable M. *James Morris* a présenté trois pétitions de la municipalité du district de *Johnstown*, demandant que la dite municipalité soit autorisée à imposer une taxe pour le soutien des pauvres; aussi demandant l'abrogation de l'acte des cours de division et l'établissement des cours des commissaires; et aussi demandant que tous les frais de l'administration de la justice dans le *Haut-Canada* soient payés à même les fonds du revenu consolidé de la province, au lieu de l'être au moyen d'une taxe locale.

Cours de divi-  
sion.

Administra-  
tion de la jus-  
tice.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Somerset, In-  
verness, Artha-  
baska. J. B.  
Potvin et  
autres.

L'honorable M. *Viger* a présenté une pétition du révérend *J. B. Potvin* et autres, des townships de *Somerset*, *Inverness* et *Arthabaska*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin à travers le township *Nelson* qui aboutira à *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Chemin à bar-  
rières de l'An-  
cienne Lorette.  
T. Gibb et  
autres.

L'honorable M. *Joliette* a présenté une pétition de *Thomas Gibb* et autres, des paroisses de l'*Ancienne-Lorette*, *St. Augustin*, *Ste. Catherine de Fossambault*, &c., demandant que le chemin à barrières entre *Québec* et l'*Ancienne-Lorette*, soit continué jusqu'à *St. Augustin*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Rapport du  
bibliothécaire.

L'honorable M. *Bruneau* a mis devant la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Appendice, No. 1.)

Discours con-  
sidéré.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du discours de Son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Lequel étant lu par le greffier,

Il a été proposé de résoudre,

Résolution.

Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général,

pour remercier Son Excellence de son discours gracieux prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session, et pour nous avoir convoqués à l'époque la plus rapprochée après la dissolution du dernier Parlement, pour recevoir notre avis et notre assistance dans l'administration des affaires de la province.

Que nous apprenons avec plaisir que, pendant la vacance, Son Excellence a parcouru une grande étendue de la province, et que Son Excellence a rencontré dans toutes les localités qu'elle a visitées, les indices les plus flatteurs d'une prospérité et d'un contentement général.

Que nous donnerons notre plus sérieuse attention aux projets que Son Excellence pourra nous soumettre avant la clôture de la session, pour placer le département des postes de l'*Amérique Britannique Septentrionale* sur un meilleur pied.

Que nous sommes heureux d'apprendre de Son Excellence, que les officiers chargés de l'exploration du chemin de fer entre *Québec* et *Halifax*, ont découvert une ligne praticable et avantageuse.

Que nous partageons les profonds regrets que Son Excellence a éprouvés à la vue de la détresse et des souffrances qui ont accompagné l'émigration en cette province l'année dernière; et en même temps, il est satisfaisant d'apprendre que le Gouvernement de Sa Majesté a donné à ce sujet la considération la plus sérieuse, dans la vue d'introduire dans l'acte impérial des passagers, des dispositions propres à prévenir le retour de semblables calamités, et nous concourrons avec empressement à la passation de toute loi provinciale qui tendra à décourager l'introduction dans la province de personnes malades et sans ressources, sans néanmoins arrêter le flot de l'émigration vigoureuse qui contribue si puissamment à son avancement.

Que nous sommes d'accord avec Son Excellence que les nombreux projets pour la construction de chemins de fer introduits, chaque session dans la Législature, nécessitent, pour l'uniformité de la législation et pour la protection des intérêts du public et de ceux des particuliers, l'introduction d'un projet de loi, embrassant